

INSTALLATION & MISE EN SERVICE DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE Niv. 1) – 1 jour

Eligible au CFP : Installation d'infrastructures de charge de véhicules électriques (IRVE) – RS 3705

PUBLIC VISE

Installateurs électriciens

NATURE DE L'ACTION

Action d'adaptation et de développement de compétences.

PRE-REQUIS

Connaissance de base en électricité basse tension résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle

OBJECTIF

- Connaître les principales dispositions réglementaires et normatives concernant les IRVE

- Savoir identifier les besoins du client et lui proposer une solution adaptée

- Savoir réaliser, tester et mettre en service une installation IRVE conforme aux exigences normatives et réglementaires, répondant au référentiel EV READY 1.4

MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéo – apport théorique – mise en situation.

FORMATEUR

M. Thierry GOSALVES

SUIVI & EVALUATION

Attestation de présence

DATE/DUREE/HORAIRES

13 octobre 2022

7 Heures

8h30 à 12h00 – 13h30 à 17h00

DATE LIMITE RECEPTION DOSSIERS

INSCRIPTION

22 septembre 2022

DATE CONFIRMATION INSCRIPTION

J - 5

LIEU

Maison de l'Artisan PERPIGNAN

COUT DE LA FORMATION

350 € non assujetti à la TVA

PROGRAMME

Savoirs théoriques (70 %)

Développement du marché du véhicule électrique

- ✓ En France et en Europe
- ✓ Fonctionnement du véhicule électrique
- ✓ Avantages / inconvénients
- ✓ Développement des Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques (IRVE)

Les Différents modes de charge et les types de prises

Cadre législatif et réglementaire des IRVE

- ✓ Dans les bâtiments collectifs d'habitation
- ✓ Dans les bâtiments tertiaires et commerciaux
- ✓ La qualification des installateurs

Les schémas de liaison à la terre

Les règles de mise en œuvre des IRVE

- ✓ Cas des maisons individuelles
- ✓ Cas des immeubles collectifs d'habitation
- ✓ Cas des installations extérieures « sans bâtiments »

Diagnostic de l'installation électrique existante

- ✓ Cas des maisons individuelles
- ✓ Cas des immeubles collectifs d'habitation
- ✓ Cas des installations extérieurs « sans bâtiments »

Autocontrôle de l'installation IRVE

- ✓ Point à vérifier
- ✓ Anomalies possibles
- ✓ Quel type d'attestation Consuel ?

La marque EV Ready

Savoirs faire pratiques (30 %)

- ✓ Présentation des composants des bornes IRVE de différents fabricants
- ✓ Etude de cas : paramétrage d'une borne IRVE
- ✓ Mise en service et test de fonctionnement d'une borne IRVE
- ✓ Contrôle d'accès aux bornes IRVE

Nos formations sont accessibles à tous. L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit par le salarié avec l'accord de l'employeur, soit à l'initiative propre du salarié. Votre CPF est mobilisable pour certaines de nos formations. Le signe « CPF » apparaît alors sur lesdites formations. Votre CPF est mobilisable pour certaines de nos formations. Le signe « CPF » apparaît alors sur lesdites formations. Nous compensons le handicap en formation en apportant des réponses individualisées et adaptées afin de rendre la prestation de formation « accessible » aux personnes handicapées. Notre référent Handicap est à votre disposition et procèdera à l'adaptation des cursus, des méthodes et des outils pédagogiques pour répondre à chaque situation particulière.